



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 14698

Numéro SIREN : 821 108 727

Nom ou dénomination : 13 BEAUTREILLIS

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2017 sous le numéro de dépôt 117810

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 24-11-2017

N° DE DEPOT : 2017R117810

N° GESTION : 2016B14698

N° SIREN : 821108727

DENOMINATION : 13 BEAUTREILLIS

ADRESSE : 13 rue Beautreillis 75004 Paris

DATE D'ACTE : 06-11-2017

TYPE D'ACTE : Décision(s) des associés

NATURE D'ACTE : Changement de directeur général

13 BEAUTREILLIS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 1.500 €
SIÈGE SOCIAL : 13 rue Beautreillis – 75004 PARIS
821 108 727 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES
EN DATE DU 6 NOVEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept,

Et le six novembre, à seize heures,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale au cabinet de Maître Catherine LAZARD – Avocat associé – 2 rue de Logelbach – 75017 PARIS, sur convocation faite par le président.

Sont présents :

- Monsieur Marc PIERRE, Président,
- Monsieur Martial HAMON, Directeur Général ;

Assiste à la réunion :

- Monsieur Vincent-Gaël MEUNIER.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marc PIERRE, en sa qualité de président de la Société.

Le président de l'assemblée constate que l'assemblée générale, réunissant plus des trois quarts des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les statuts de la société,
- Le rapport du président,
- Le texte des résolutions proposées.

Toutes pièces qui ont été tenues à la disposition des associés dans les délais légaux, ainsi que l'assemblée le reconnaît.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du président,
- Démission du directeur général,
- Nomination d'un nouveau directeur général.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



Le président donne lecture de son rapport.

Cette lecture terminée, le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, prend acte de la démission de Monsieur Martial HAMON de ses fonctions de directeur général de la Société, avec effet à compter de ce jour.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, décide de nommer en qualité de directeur général, pour une durée illimitée :

- **Monsieur Vincent-Gaël MEUNIER**
Né le 7 mars 1982 à PARIS (75011)
De nationalité française
Demeurant 18 rue Caffarelli – 75003 PARIS

Monsieur Vincent-Gaël MEUNIER a déclaré accepter le mandat qui vient de lui être confié et n'être soumis à aucune interdiction, déchéance ou incompatibilité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Monsieur Vincent-Gaël MEUNIER disposera à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le président pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la société, dans les limites de l'objet social et sous réserves des attributions exercées collectivement par les associés.

La rémunération du directeur général fera l'objet d'une décision ultérieure.

De tout ce que dessus il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé par le président.

Le Président
Marc PIERRE

Martial HAMON
Vincent Gaël MEUNIER